

Le Tessin est le canton qui octroie le plus de passe-droits aux citoyens extracommunautaires fortunés

Un eldorado pour les riches étrangers

« ANDRÉE-MARIE DUSSAULT

Permis » Lorsque Vladimir Poutine a accédé au pouvoir, son ami Nicolaï Fedorov (nom fictif) a vu son train de vie enfler en devenant responsable d'institutions publiques à Moscou. Il y a trois ans, le Russe s'est fait construire une villa pour 4 millions de francs au Tessin, où il passe désormais une bonne partie de son temps. Fedorov est au bénéfice d'un permis B. Un permis B spécial, cependant.

Depuis 2008, l'article 30b de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) permet aux cantons de déroger aux conditions d'admission régulière pour l'obtention d'un permis B. Pourvu que le candidat à l'immigration représente des « intérêts publics majeurs ». Selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), le Tessin est le canton qui, depuis 2008, a émis le plus de permis de séjour aux étrangers extracommunautaires répondant à ce critère.

Les Russes en premier

Et cela, significativement. Si à l'échelle du pays, ce traitement de faveur a concerné 523 personnes (Russes en tête, avec 31,5% des bénéficiaires) entre 2008 et 2016, le Tessin a délivré 200 permis B spéciaux, soit 38% du nombre total. Genève, deuxième canton à avoir le plus souvent dérogé aux exigences d'entrée habituelles, en a émis 91 en huit ans.

Porte-parole du SEM, Lukas Rieder explique que les cantons sont libres d'interpréter la notion d'« intérêts publics majeurs », un concept juridique indéterminé. Il affirme qu'il s'agit toujours de cas individuels où les circonstances particulières du requérant sont attentivement examinées. « Cette pratique est généralement réservée à des artistes ou à des individus représentant des intérêts fiscaux importants », fait-il valoir.

Il rappelle que les bénéficiaires de ce traitement particu-



Les riches étrangers sont attirés par le climat et les terrasses d'Ascona, mais pas seulement. Keystone

523 personnes

Le nombre de bénéficiaires de permis B spéciaux en Suisse, de 2008 à 2016

200 permis

Le nombre de sésames distribués par le Tessin en huit ans

91 sésames

Les permis délivrés aux riches étrangers par Genève durant la même période

lier doivent passer la plupart de leur temps en Suisse et ne peuvent y exercer une activité lucrative ou politique. Et, bien sûr, leurs ressources financières doivent être sans tache.

Vice-directeur de la division des contributions des personnes physiques auprès du Département tessinois des finances, Giordano Macchi doute que le régime fiscal du canton soit l'élément principal attirant les

étrangers aisés. « Probablement que les coûts de l'immobilier, moins élevés qu'ailleurs en Suisse, le climat méditerranéen et la proximité de Milan y sont pour quelque chose. » Il ajoute que pour représenter un « intérêt public majeur », une personne souhaitant résider au Tessin doit disposer d'un revenu annuel bien supérieur à 400 000 francs, selon l'imposition sur les dépenses.

Comme le prévoit la loi fédérale, l'impôt qui lui sera réclamé correspondra, au minimum, à sept fois la valeur du loyer (effectif ou hypothétique si elle est propriétaire) de sa maison. « Indirectement, les recettes générées grâce à ces forfaits permettent de ne pas augmenter les impôts des autres contribuables », souligne-t-il, rappelant que lors de la votation fédérale de 2014 sur l'initiative « Halte aux privilèges fiscaux

des millionnaires », rejetée par 60% des votants, les Tessinois ont montré leur soutien aux forfaits fiscaux, la repoussant avec 68% des voix.

« Facteurs externes »

L'année où la LEtr a autorisé la dérogation aux conditions d'admission, le Tessin a délivré 57 permis B spéciaux, puis 27 et 39 les années suivantes. Ensuite, leur nombre a chuté: quatre ont

été émis en 2015 et huit l'an dernier.

« Cette variation dépend de facteurs externes, fait valoir Giordano Macchi. De plus en plus d'Etats européens courtisent les ressortissants extracommunautaires avec des régimes fiscaux attrayants. » L'Italie, par exemple, a adopté en 2016 un système presque identique à celui de la Suisse, note-t-il, mais en permettant aux étrangers de travailler.



« Nous sommes loin des principes humanitaires qui ont fait la réputation de la Suisse »

Sergio Rossi

En revanche, pour Sergio Rossi, professeur d'économie politique à l'Université de Fribourg, c'est surtout le système d'impôts forfaitaires et l'attitude bienveillante de l'administration cantonale envers cette catégorie de personnes qui attirent les riches étrangers. L'intérêt public ne devrait pas être réduit à des recettes fiscales, estime-t-il. « Si la Confédération ou le canton étaient dans une situation de grave déficit budgétaire, ce serait peut-être plus acceptable, mais ce n'est pas le cas, déplore-t-il. Nous sommes loin des principes humanitaires qui ont fait la réputation de la Suisse. »

PUBLICITÉ

- Offres attrayantes
- Programme pascal pour les enfants
- Concours de printemps

Programme de printemps : westside.ch/events

Bzzzzzzzzzz

Nous sentons la douceur du printemps.

Coloré comme la vie

westside
bern brünnen